

Formation qualifiante Formation spécifique destinée aux personnes réalisant les procédures expérimentales



Composante
UFR Santé
(Unicaen)



Etablissement(s)
Université
de Caen
Normandie

Présentation

Présentation Domaine de la formation qualifiante
Santé

Présentation générale

Formation de niveau IV (selon la nomenclature des diplômes par niveau : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid72872/nomenclature-relative-au-niveau-de-diplome.html>)

La formation est destinée aux personnes qui souhaitent se former aux bonnes pratiques en expérimentation animale. Elle répond à un impératif ministériel dans le cadre de la législation sur les réglementations à l'expérimentation animale. Elle permet de maîtriser la théorie et la pratique relatives à l'expérimentation sur les animaux de laboratoire ; il s'agit de la formation Ex-Niveau II qui vise à former le personnel réalisant les procédures expérimentales. Le ministère a évalué et donné son approbation à l'ouverture de cette formation au sein de l'université de Caen (formation approuvée pour 5 ans à compter du 4 mai 2017).

Principaux enseignements UE1 - Aspects règlementaires : Règlements, éthique, bien-être, règle des 3R Méthodes de substitution Conception de procédures expérimentales
UE2 - Aspects physiologiques et pathologiques : Anatomie comparée Reproduction, génétique Pathologies et contrôle sanitaire Éthologie Douleur, anesthésie, euthanasie
UE3

- Aspects pratiques : Maniement, contention, prélèvements
Animaleries : équipements, matériel, entretien Accueil (présentation) et Contrôle des connaissances

Admission

Conditions d'accès

Admission - Inscription Procédure d'inscription
Recrutement sur CV et lettre de motivation.

Prendre contact avec Sophie LARRAN - Service Formation Continue - UFR Santé - Université de Caen Normandie

02 31 56 81 41 | sophie.larran@unicaen.fr

Public concerné pour la formation La formation est destinée principalement aux personnes qui manipulent des animaux dans le cadre de recherche scientifique (laboratoires publics ou privés, sociétés spécialisées dans l'élevage d'animaux de laboratoires destinés à la recherche etc.) de statuts professionnels variés (ingénieurs, techniciens, adjoints techniques, agents techniques, etc.), qu'ils soient déjà en poste ou non. Pré-requis - Conditions d'accès au parcours de formation L'accès à la formation est ouverte à tout détenteur du niveau baccalauréat qui souhaite se former à l'expérimentation animale. Effectif formation

Effectif minimum : 15



Tarif pour une inscription Année 2019-2020 Formation continue : 1 500 € Formation initiale : 255 € Type de financement possible pour la formation qualifiante

Se former à l'université a un coût. Des frais de formation sont appliqués conformément aux tarifs votés par le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie.

Découvrez les différents dispositifs de financement : <http://webetu.unicaen.fr/formation-continue/financements/>

Reconnaissance qualité

Dans le cadre du respect du décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue, UNICAEN est référencé sur le DATADOCK depuis le 27 juin 2017 et a obtenu la certification de services FCU "La Formation Continue à l'Université" depuis le 17 avril 2019.

Infos pratiques

Lieu(x)

 Caen

En savoir plus

 <https://uniform.unicaen.fr/catalogue/formation/autres/6594-formation-specifique-destinee-aux-personnes-realissant-les-procedures-experimentales?s=&r=>